



## AVIS PUBLIC

2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
GOA 2M0

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**  
par la soussignée, Linda Gauthier,  
directrice générale et greffière-trésorière  
de la susdite municipalité

**QUE** le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance ordinaire du 4 avril 2022 à 20 h, de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure située au 445 chemin Catherine-Delzenne, au Domaine de la Seigneurie des Éboulements, sur le lot 5 440 449 du cadastre du Québec.

**QUE** cette dérogation mineure portant le numéro **DM134-2022** consiste à :

- a) **Autoriser l'implantation d'une remise en cour avant à 2 mètres de la ligne latérale et à 4 mètres de la ligne avant alors que l'article 5.2.1 du règlement de zonage 117-11 de la municipalité prescrit 6 mètres;**
- b) **Autoriser l'implantation de ladite remise en cour avant avec un léger empiètement dans la marge avant directe de la maison;**

Dans le cas où le conseil municipal décidait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

### **Procédures d'objections à la dérogation :**

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit, sous forme de lettre ou de courriel, à la direction de la municipalité à l'adresse suivante [lindagauthier@leseboulements.com](mailto:lindagauthier@leseboulements.com) au plus tard le 3 avril 2022. Ces dernières seront lues lors de la séance le 4 avril 2022.

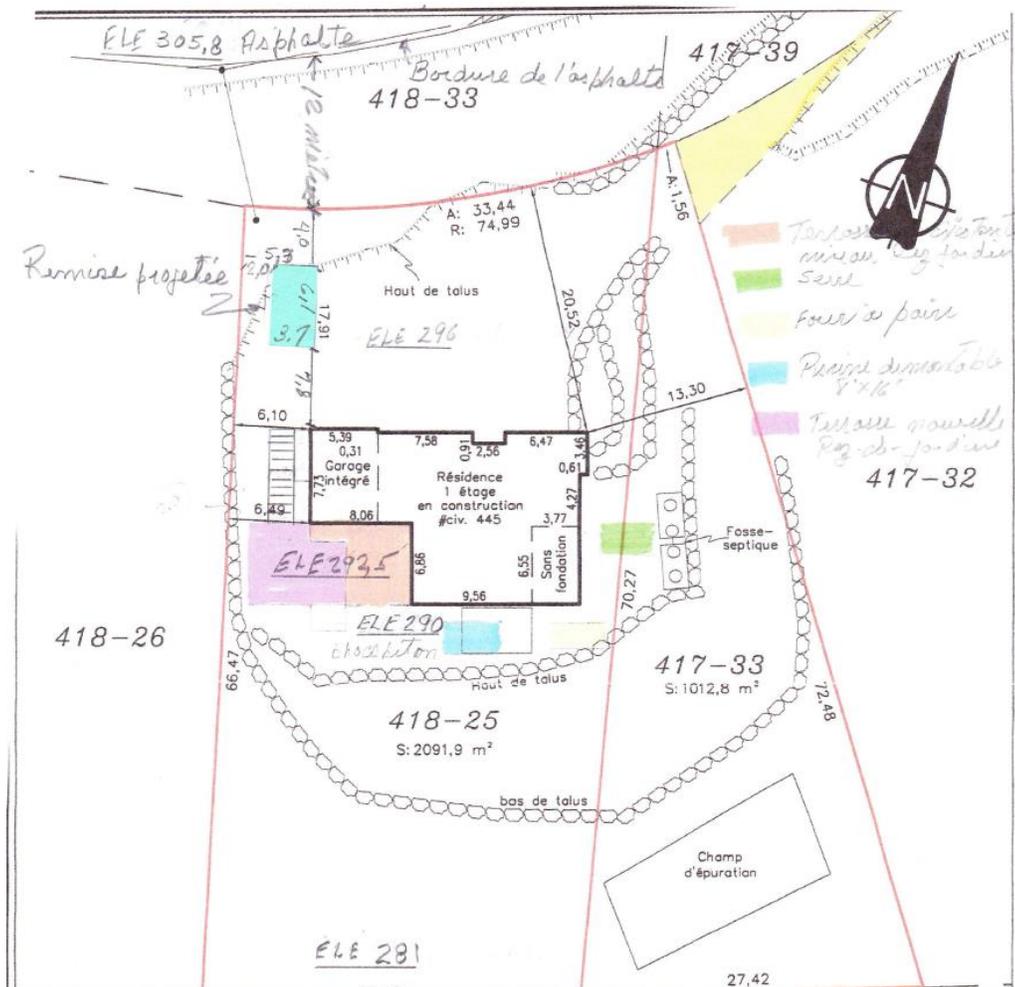
**DONNÉ** aux Éboulements ce 18<sup>e</sup> jour de mars 2022.

LINDA GAUTHIER  
Directrice générale et greffière-trésorière

## 1. Raisons expliquant la dérogation

Le demandeur mentionne qu'en raison de la topographie escarpée, la remise ne peut être implantée ailleurs qu'en cour avant. En effet, il y a une grande dénivellation entre le bord de l'emprise de rue et la façade avant de la maison de même qu'à l'arrière de la maison.

## 2. Croquis de l'implantation proposée



### 3. Localisation géographique

#### 445 Chemin Catherine-Delzenne, Domaine de la Seigneurie des Éboulements

